

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 30 (1922)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Une vieille chanson guerrière  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-24387>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UNE VIEILLE CHANSON GUERRIÈRE

---

Nous retrouvons dans un dossier la chanson ci-dessous dédiée à la Légion fidèle du colonel Ferdinand de Rovérea qui, en février et au commencement de mars 1798, marcha au secours de la République de Berne et montra que les Vaudois n'étaient pas tous partisans de la Révolution. On chercherait sans doute assez vainement dans ces strophes un chef-d'œuvre d'art poétique, mais il est cependant intéressant de les conserver dans ce recueil comme document historique.

### CHANSON HELVÉTIQUE

dédiée à la Légion fidèle cantonnée près de Morat.

Enfans de la fière Helvétie,  
Quittons nos paisibles hameaux ; (*bis*)  
Allons entourer nos drapeaux,  
Allons défendre la Patrie.

L'on veut nous apporter des chaînes,  
L'on nous offre un joug odieux ; (*bis*)  
Le sang de nos braves ayeux  
A-t-il donc tari dans nos veines ?

Non, non, j'aperçois nos bannières,  
J'entends les cris de nos soldats ; (*bis*)  
La liberté pour les combats  
Réunit nos bandes guerrières.

Sous des enseignes étrangères  
N'avons-nous pas bravé la mort ? (*bis*)  
Mourons, mais défiant le sort,  
Mourons libres comme nos pères.

Vengeons dans ces jours de carnage,  
Vengeons nos frères égorgés ; (*bis*)  
Et que leurs mânes outragés  
N'accusent plus notre courage.

Morat nous parle de la gloire,  
De la valeur de nos ayeux ; (*bis*)  
Amis, nous avons sous les yeux  
Le monument de leur victoire.

Comme eux au mépris de la vie,  
Défendons notre liberté ; (*bis*)  
Vivons pour l'immortalité  
En mourant pour notre Patrie.

Sur l'air : *Ecoute la France et la gloire* (?).

---

## SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Nous avons le plaisir d'annoncer aux membres de notre Société que M. Eugène Bron, architecte de la Cathédrale de Lausanne, veut bien leur réserver une conférence avec projections lumineuses qui est fixée au mercredi 15 février 1922, à huit heures et quart du soir, à la *Cathédrale même*.

Le sujet de cette conférence sera : « L'évêque Aymon de Montfaucon et son activité architecturale à la Cathédrale ».

Les projections directes des vitraux de la Rose donneront à cette soirée un intérêt tout particulier sur lequel nous nous permettons d'attirer l'attention.

Cette conférence sera du reste rappelée par convocations individuelles assurant l'accès de la Cathédrale à nos membres. Pour le public non membre la finance d'entrée sera de fr. 1.—, plus la taxe municipale.

Le Président :  
Maurice BARBEY, avocat.